



Mot du Coordonnateur National

La REDD+ c'est l'IEC !



A l'ère où détenir l'information, ou plutôt, la bonne information, revient à posséder à la fois les pouvoirs de décision et d'action, aucune organisation, quel qu'en soit la nature, ne peut ne pas communiquer. La

Coordination Nationale REDD le sait. D'autant plus qu'elle pilote un processus « participatif » dans sa nature et dont la réussite est fortement liée à une composante transversale qui repose sur trois éléments clés : Information, Education et Communication. C'est cela l'essence même de la REDD+, l'idéal étant de parvenir, sur tous les aspects de la mise en oeuvre du processus, à une forte implication et in fine, une appropriation par les différentes parties prenantes.

C'est dans cette visée que la CN-REDD publiera désormais, à travers sa cellule Information, Education et Communication (IEC), une lettre d'information à votre intention. Trois rubriques essentielles meubleront chaque numéro. Une page actu consacrée à la mise en oeuvre du processus REDD+, avec une fenêtre sur les activités réalisées par la CN-REDD et celles des différents partenaires. Une page consacrée aux projets pilotes REDD+ - mais ouverte à l'ensemble des initiatives REDD+ - dans le cadre du partage d'information et d'échange d'expériences. Enfin, dans un souci d'interactivité, les lecteurs auront la possibilité de poser des questions aux différents experts de la CN-REDD sur les différentes thématiques qui seront abordées dans la lettre d'information.

L'année 2015 sera marquée par la phase de conception du Programme de Réduction des Emissions dans le Mai-Ndombe, au centre d'une mobilisation tous azimuts du personnel de la CN-REDD et des différents partenaires depuis fin 2014. Ce numéro revient sur les activités réalisées avec une projection sur les prochaines étapes. Les contours de la Conférence de Paris sur le Climat (COP 21, décembre 2015) seront également fixés, au regard des conclusions de la Conférence de Lima à laquelle ont pris part des experts de la CN-REDD.

Sommaire

1. **Mot du Coordonnateur : La REDD+ c'est l'IEC !** (Page 1)
2. **La RDC se lance dans un vaste programme de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre** (Page 2)
3. **Radios et relais communautaires à l'école de la REDD+** (Page 4)
4. **Les points focaux REDD+ (re)déployés en provinces** (Page 4)
5. **L'état de préparation de la RDC à la REDD+ jugé satisfaisant** (Page 4)
6. **La création d'un Haut Forum sur l'économie verte envisagée** (Page 6)
7. **Conférence sur le Climat, les faiblesses de la COP 20 de Lima** (Page 7)
8. **4^{ème} Consortium MOABI: vers de nouveaux défis** (Page 7)
9. **Arrêt sur image : Ibi, des habitats décents pour les villageois** (Page 8)

Enfin, je voudrais, au nom de l'ensemble du personnel de la CN-REDD, formuler le vœu qu'avec le concours de tous, la phase de préparation à la REDD+ soit complètement bouclée afin de nous mettre résolument sur la voie qui muera les menaces que constituent les changements climatiques en véritables opportunités de développement durable pour notre pays.

Victor KABENGELE Wa KADILU

La RDC se lance dans un vaste programme de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre

Modèle en matière de la REDD+ dans l'espace des pays du Bassin du Congo, la RDC doit cette réputation pour beaucoup à certaines de ses provinces forestières devenues de véritables laboratoires destinés à nourrir divers types d'expérimentations. C'est le cas de la future province de Mai-Ndombe (comprenant les districts actuels du Plateau et de Mai-Ndombe dans la province du Bandundu). Le pays envisage d'y développer un vaste programme de réduction des émissions, susceptible de générer des dizaines de millions de dollars.

L'atelier de lancement de la phase de conception de ce programme a eu lieu, mi-février 2015, à Bandundu, Chef-lieu de la Province de Bandundu. Organisé par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable, par le biais de

à la réduction de la pauvreté, la protection des ressources naturelles et la biodiversité ».

Avec ses 12,3 millions d'hectares de superficie dont un couvert forestier estimé à 9,2 millions d'hectares, la zone juridictionnelle de Mai-Ndombe, qui inclut les Districts actuels du Plateau et de Mai-Ndombe, paraît propice à une telle expérimentation. Bien plus, il est conçu pour servir de « modèle de développement vert » dans le Bassin du Congo et de test de l'action climatique sur le continent africain et pour les pays à forte couverture forestière, mais à faible déforestation.

Concrètement, le programme consiste à présenter des solutions alternatives en vue de réduire les émissions et ré-



Vue d'ensemble des participants à l'atelier de l'ER-Programme de Mai-Ndombe. Photo CN-REDD/ Février 2015

la Coordination Nationale REDD de la RDC (CN-REDD), l'atelier a regroupé plus de 250 délégués, provenant du Gouvernement central, de l'exécutif provincial, des opérateurs du secteur privé, des organisations de la société civile, des représentants des communautés locales et des peuples autochtones, ainsi que les Partenaires techniques et financiers. La Banque Mondiale qui appuie la RDC dans la mise en œuvre du processus REDD+ a même dépêché de Washington une équipe à cet effet.

Un programme test ambitieux

Pour le Gouvernement, ce programme constitue une première étape dans la mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale REDD+. L'objectif du Programme de Réduction des Emissions de Mai-Ndombe, a rappelé Joseph Balondo, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Environnement et Développement Durable consiste à « mettre sur pied un modèle provincial d'un programme de développement vert qui fournit des alternatives et récompense les efforts qui s'attaquent aux défis du changement climatique,

compenser les performances pour relever les défis du changement climatique, de la réduction de la pauvreté, de la conservation des ressources naturelles et de la protection de la biodiversité. Sur la période initiale de mise en œuvre du programme (2016-2020), le Gouvernement espère ainsi parvenir à une réduction d'émissions de 29 MtCO₂ dont le tiers a déjà un client potentiel. En effet, la Banque Mondiale compte signer un contrat d'achat-vente pour 10 Mt de CO₂ sur les 5 ans. Mais l'on n'en est pas encore là. Pour être sélectionnée parmi les 11 pays en « compétition », a rappelé Laurent Valiergue, Chargé de Projet REDD+ à la Banque Mondiale, la RDC doit présenter « un document de programme bien ficelé, avec des activités bien précises de réduction réelles des émissions ». L'ensemble des parties prenantes à ce processus ont formalisé leur engagement à œuvrer à cet effet en signant une convention de collaboration dont le but, a indiqué Victor Kabengele, Coordinateur National REDD de la RDC, est de « mettre en place un groupe multi-acteurs pour assurer un large soutien au processus en cours et la finalisation transparente et participative du Document de Programme de Réduction des

émissions (ER-PD)», lequel document devra être présenté au Comité des Participants du Fonds Carbone avant le 30 juin 2015. S'agissant des attentes des délégués des communautés locales et peuples autochtones dont les préoccupations portent sur les bénéfices à tirer de ce programme, le Coordonnateur de la CN-REDD a indiqué qu'un consultant travaillait déjà sur un mécanisme de partage « équitable » des bénéfices liés à ce programme en vue d'assurer la sécurité des moyens de subsistance à long terme et le bien-être des parties prenantes, avec une attention particulière aux groupes les plus vulnérables.

De la Note d'Idée à un Programme de Réduction des Emissions

L'idée de ce programme ne date pas d'aujourd'hui. Elle est le fruit de plusieurs années de larges consultations menées notamment par la CN-REDD et WWF auprès des différentes parties prenantes. Ces consultations avaient débouché sur l'élaboration d'une Note d'Idée d'un Programme de Réduction d'Emissions (ER-PIN). En avril 2014, le Fonds Carbone du FCPF approuve cette Note d'Idée et le pays est officiellement admis dans le pipeline du Fonds. D'où l'étape de la phase de conception proprement dite du programme, au cœur de l'atelier organisé à Bandundu-ville. Il faut noter que tout est mis en œuvre pour que le document du programme soit soumis au Fonds Carbone en janvier 2016 pour une éventuelle sélection. Plusieurs facteurs ont milité pour le choix de la zone de Mai-Ndombe pour le développement de ce programme. Il s'agit notamment du fait que 75% de la zone est couverte par la forêt. Mais celle-ci est proche de Kinshasa et se trouve ainsi sous la menace d'une déforestation consécutive à une demande toujours croissante en charbon de bois, de grumes et de nourriture pour une population de près de 8 millions d'habitants. En plus, plusieurs activités pilotes existent déjà dans la zone avec WWF, ERA-WWC, Novacel, SODEFOR, SOGENAC, FIP Investment, CARPE (USAID) et CBFF pour ne citer ceux-ci. A noter aussi que la zone représente l'habitat naturel d'une espèce des primates les plus proches de l'homme : le Bonobo, et que 1,8 million de personnes, pour la plupart agriculteurs, y vivent.



Photo souvenir des participants à l'atelier. Photo CN-REDD/ Février 2015

Calendrier

- Avril 2014: Note d'idée de programme approuvée par le Fonds Carbone du FCPF
- Juin-Août 2014: Lancement de la phase de conception et organisation des partenaires en groupe de travail
- Février 2015 : Atelier de lancement à Bandundu-ville avec les acteurs dans la zone (communautés, société civile, concessionnaires) => signature d'une convention de collaboration
- Juillet 2015: Première version du document de programme (ERPD) pour commentaires des participants du Fonds Carbone
- Janvier 2016: Soumission de l'ERPD pour sélection par le Fonds Carbone
- Avril 2016 : Signature d'un ERPA

Radios et relais communautaires à l'école de la REDD+

En marge de l'atelier de lancement de la phase de conception de l'ERPD, près de 40 journalistes et relais communautaires ont pris part à une formation en communication sur la REDD+. Animée conjointement par les experts de la CN-REDD et de WWF, cette formation avait pour but de sensibiliser ces animateurs et renforcer leurs capacités en techniques de sensibilisation et communication sur la REDD+. A l'issue de la formation, ces journalistes ont intégré un vaste réseau de radios communautaires sur lequel la CN-REDD compte s'appuyer pour mobiliser davantage les communautés autour du processus REDD+. La formation était spécialement élargie aux représentants des communautés des différents territoires de la zone du programme de Réduction des émissions de Mai-Ndombe.



Les formateurs Joly Sassa (WWF) et Alain Bilibangili (CN-REDD).
Photo CN-REDD/ Fév. 2015



Formateur Patrick Kasele (CN-REDD). Photo CN-REDD/
Février 2015

Les Points Focaux REDD+ (re)déployés en provinces

Une nouvelle dynamique se met en place dans la mise en œuvre du processus REDD+ en provinces. Cinq nouveaux points focaux recrutés avec l'appui de la COMIFAC, viennent d'être déployés dans les provinces pilotes actuelles (ndlr : ces provinces sont appelées à être démembrées), à savoir : le Bandundu, la Province Orientale, les deux Kasai et l'Equateur. Une immersion a même eu lieu au sein de la CN-REDD en vue de les (re)mettre en phase avec le bond que le pays a fait en matière de mise en œuvre du processus à l'échelle de la sous-région.

Parmi les principales missions attendues de Points Focaux, on peut noter la facilitation à la construction des stratégies provinciales pour la réduction de la Déforestation et de la Dégradation des forêts ainsi que l'appui au renforcement de la législation en matière de gestion des forêts et de lutte contre l'exploitation illégale du bois. Les Points Focaux ont aussi pour mission de conseiller les exécutifs provinciaux en matière de la REDD+, au-delà de servir de relais entre la Coordination Nationale REDD et les différents projets et initiatives REDD+ en cours de développement sur le terrain. De 11 au départ, leur nombre a été ramené à 5 dans le but de mieux cadrer les efforts et les ressources disponibles pour leur appui à la déclinaison du processus REDD+ dans les provinces forestières cibles. A la CN-REDD, on attend également d'eux un accompagnement du processus en matière d'Information, Education et Communication (IEC). En effet, leur déploiement intervient l'année où le Ministère de l'Environnement et Développement Durable entreprend, via la CN-REDD, d'organiser des Universités de la REDD+ en provinces. C'est l'une des résolutions des travaux de la 3^{ème} édition de l'Université Internationale REDD+ de Kinshasa, organisée du 1^{er} au 5 septembre 2014. La Province Orientale et la Province du Kasai Oriental ont été ciblées pour abriter ces forums.

L'état de préparation de la RDC à la REDD+ jugé satisfaisant

Les parties prenantes au processus REDD+ ont, à l'unanimité, validé, à la faveur d'un atelier national, organisé le 12 mars à Kinshasa, le Rapport d'auto-évaluation du « Readiness-Package », qui dresse l'état de progrès de la préparation du pays à ce mécanisme. Ce rapport sera, en mai prochain, soumis au Comité de Participants du Fonds Carbone de la Banque Mondiale pour approbation.

Sur les 34 critères du R-Package, a soutenu M. Victor Kabengele, Coordonnateur National de la CN-REDD, 26 ont été, aux termes des consultations, jugés comme ayant connu des « progrès substantiels » tandis que 8 autres nécessitent davantage d'efforts pour leur avancement. Il s'agit notamment du mécanisme des plaintes et recours, du mécanisme du partage de bénéfices, du chantier IEC (Information, Education et Communication), du Registre National REDD+, du Niveau de Référence, du MRV, des Standards nationaux ainsi que des Sauvegardes et du Système d'Information des Sauvegardes. Présents à ces travaux, les délégués de la société civile, qui joue un rôle capital dans la mise en œuvre de ce processus, ont appelé la Coordination Nationale REDD à multiplier, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, les efforts pour que la phase de préparation au processus REDD+ soit enfin bouclée. Un plan de travail consensuel a été adopté

à cet effet. Il prévoit la finalisation des outils de mise en œuvre (Registre National REDD, Arrêté d'homologation, MRV, mécanisme de partage des bénéfices, mécanisme des plaintes et recours), la vulgarisation de l'information sur la REDD+ et le développement des outils IEC, l'appui aux réformes REDD+ inscrites dans la Matrice de Gouvernance économique, l'appui au développement du cadre juridique adapté à la REDD+, le suivi et la capitalisation des leçons des expériences des projets et initiatives pilotes REDD+, la décentralisation de la REDD+, le renforcement des capacités, ainsi que le plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières pour des investissements REDD+. De son côté, le Ministre de l'Environnement et Développement Durable, M. Bienvenu Liyota, a émis le vœu qu'à travers ce rapport, les acquis du processus de la mise en œuvre de la REDD+ soient capitalisés afin de faciliter la mobilisation des grands investissements REDD+ nécessaires à la promotion du développement vert de la RDC.



L'Expert Kamathe Katsongo présentant le rapport final du R-Package. Photo CN-REDD/ Mars 2015



Discours d'ouverture de l'atelier national de validation du Rapport par son Excellence Bienvenu Liyota, Ministre de l'EDD. Photo CN-REDD/ Mars 2015



Vue d'ensemble des participants à l'atelier. Photo CN-REDD/ Mars 2015

Etapes du processus d'auto-évaluation

- Réunion de cadrage sur l'élaboration du rapport du R-Package (20 octobre 2014)
- Élaboration de la note méthodologique, compilation des documents clés et dissémination de l'information (25 octobre au 15 novembre 2014) (existence d'un Dropbox)
- Élaboration du draft 0 du R-package (15 décembre 2014)
- Consultations des parties prenantes et validation du Rapport du R-Package (05 février-10 mars 2015)
- Atelier de validation (12 mars 2015)
- Soumission du Rapport du R-Package au FMT (20 mars 2015)
- Evaluation du TAP et réponses de la CN-REDD aux préoccupations du TAP + rédaction du rapport final du R-Package (20 mars au 10 avril 2015)
- FMT poste le R-Package sur le site web du FCPF (11 avril 2015) (4 semaine avant PC-19)
- FMT poste l'évaluation du TAP sur le site web du FCPF (2 semaines avant PC-19)
- **Réunion du PC-19 (TBC) (17-19 mai 2015)**

La création d'un Haut Forum sur l'économie verte envisagée

Se développer tout en préservant ses ressources naturelles. C'est le pari que s'est fixé la RDC en s'engageant dans le processus REDD+. Deux études portant sur les bénéfices à tirer de ce mécanisme ont été réalisées. Leurs résultats, présentés aux différentes parties prenantes, en mars, à Kinshasa, devront alimenter les réflexions en vue de la définition d'une vision consensuelle du développement de la RDC à long terme, RDC Vision 2035, traduite dans « Le Livre Blanc » élaboré par le Ministère du Plan.

Le Ministre de l'Environnement et Développement Durable, **Bienvenu Liyota** et celui du Plan et Révolution de la Modernité, **Olivier Kamitatu** ont pris part à l'atelier de validation de ces travaux portant sur l'évaluation économique et les scénarios de développement dans le contexte de la REDD+ en RDC. Leur présence à cet atelier, organisé par le

té, pour le pays, d'entrer rapidement, de plein pieds, dans la phase de mise en œuvre proprement dite du processus REDD+. La deuxième étude portait sur la modélisation de la REDD+ appliquée à la République Démocratique du Congo, à travers les différents scénarii de développement, en vue de la formulation d'une stratégie nationale à l'horizon 2035. Cette modélisation basée sur le modèle « T21 » a permis de tester les effets macro-économiques de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. Ces deux études ont dégagé des éléments de convergence avec le « Livre Blanc » dont l'élaboration a été lancée par la RDC en 2013 dans le cadre de l'étude nationale prospective et qui présente une base d'analyse pour un pré-diagnostic prospectif du développement de la RDC. Si l'étude de faisabilité pour l'évaluation économique permet, soutient le Ministre de l'Environnement et Développement Durable, la cartogra



Photo souvenir des participants à l'atelier de validation des travaux sur l'évaluation économique REDD+. Photo CN-REDD/ Mars 2015

Ministère de l'Environnement et Développement Durable, par le biais de la Coordination Nationale REDD (CN-REDD), atteste de l'importance que le Gouvernement accorde à ces études et donne une indication sur l'exploitation qu'il pourrait faire de leurs résultats dans sa vision d'un Congo émergent à l'horizon 2035.

De l'économie extractive à l'économie verte

La première, produite en 2013 par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP), consistait en une étude de faisabilité pour l'évaluation économique des écosystèmes de la forêt en République Démocratique du Congo. L'étude a notamment relevé l'absence de données sur les valeurs de la forêt et recommandé la réalisation des études nationales beaucoup plus poussées sur la question. En dépit de ces paramètres, l'étude a souligné la nécessité

et l'évaluation des avantages indirects et directs procurés par l'utilisation des forêts, le « Livre Blanc », affirme son collègue du Plan et Révolution de la Modernité, propose des pistes pour faire face aux dynamiques d'appauvrissement identifiées. Dans cette optique, poursuit Olivier Kamitatu, il est préconisé la construction d'une économie à croissance inclusive dont la forme finale sera une économie verte. L'économie à croissance inclusive permettra ainsi la participation de la majorité de la population congolaise à la production des richesses et au bénéfice de leur redistribution. Notons qu'à l'issue de cet atelier, les participants ont validé une feuille de route pour les étapes futures. Celle-ci prévoit entre autre de disponibiliser le modèle T21 auprès des institutions nationales et assurer le renforcement des capacités des parties prenantes pour une meilleure appropriation. Il est également préconisé la création d'un Haut Forum sur l'économie verte.

Conférence sur le Climat, les faiblesses de la COP 20 de Lima

Un atelier de restitution de la Conférence sur le Climat, tenue en décembre 2014, à Lima (Pérou), a eu lieu fin mars à Kinshasa. L'équipe de négociateurs de la RDC ont partagé, à l'occasion, les forces et les faiblesses de l'« Appel de Lima pour une action climatique ». Le texte qui a sanctionné la COP 20 porte notamment sur l'élaboration d'un texte de négociation pour l'Accord de 2015, les Contributions attendues de chaque pays pour atteindre les objectifs de la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques ainsi que les financements et le Fonds Vert Climat.



De gauche à droite : Patrick Bisimwa (Expert CN-REDD), Victor Kabengele (Coordonnateur National CN-REDD) et Benjamin Toirambe (Directeur DDD/MEDD). Photo CN-REDD/ Décembre 2014

Pour l'équipe des négociateurs de la RDC, la question des financements et surtout de la capitalisation du Fonds Vert est le point le plus faible de l'appel de Lima. « Bien que la capitalisation du Fonds ait atteint un total de 10,2 milliards de dollars, aucune volonté des pays développés à s'engager pour des financements à long terme avec l'objectif d'un montant de 100 milliards/an à l'horizon 2020 n'a été notée », s'insurge Monsieur Victor Kabengele, Coordonnateur National REDD/RDC et un des négociateurs du pays à la COP 20. Il évoque aussi le risque de voir l'accord de 2015 être centré uniquement sur l'atténuation ainsi que l'absence d'un mécanisme de contrôle et de revue sur les Contributions nationales, afin

d'évaluer la mise en oeuvre effective des engagements des parties.

En attendant Paris

Mais ces faiblesses n'ont pas complètement douché les espoirs de parvenir à un Accord qui fera date à Paris. Cette conférence revêt une importance historique dans le processus de mise en place du nouvel ordre climatique. En tant que 2^{ème} pays forestier tropical au monde (155 millions d'hectares de forêts dont 69% de forêts denses humides), la RDC a un rôle très capital à jouer sur le plan international et se met déjà en ordre de marche. Elle doit communiquer, d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2015, comme tous les autres pays, le niveau de ses Contributions à l'atteinte des objectifs de la Convention. Autre chantier prioritaire et non des moindres, la mise en place de la structure chargée de mobiliser et de canaliser les financements du Fonds Vert Climat. Il s'agit de l'Autorité Nationale Désignée et l'Entité Nationale de mise en oeuvre. Le pays suit aussi de près la présidence du Groupe des Pays les Moins Avancés (PMAs), assurée cette année 2015 par l'Angola, avant de prendre la relève en 2016. Il sied de rappeler que les deux pays étaient en compétition pour le mandat de deux ans qui devait commencer en 2015. Et alors que la formule d'un Président et d'un Vice-président exerçant à tour de rôle avait été initialement convenue, un compromis a finalement été trouvé pour confier la présidence du Groupe à l'Angola pour l'année 2015 et à la RDC pour l'année 2016. En fin, le pays travaille à finaliser certains livrables importants de sa phase de préparation au processus REDD+. Il s'agit notamment du Registre REDD+, des sauvegardes environnementales et sociales, ainsi que le Système d'Information des Sauvegardes (SIS), y compris les mécanismes de partage des bénéfices, des plaintes et recours, le MRV et le niveau de référence des émissions.

4e Consortium MOABI: vers de nouveaux défis

La plate-forme internet MOABI, spécialisée dans le suivi indépendant du processus national REDD+ en RDC, a organisé son quatrième consortium le mercredi 25 février 2015 dans la salle des conférences Arche dans l'enceinte des cliniques Ngaliema. Il avait pour but de présenter les progrès réalisés au cours des six derniers mois et envisager les perspectives de développement du projet après la fin de l'année en cours.

Cet atelier qui a réuni près d'une centaine de spécialistes du domaine de l'environnement et de la REDD+, a aussi marqué le lancement du nouveau projet « Open Mai-Ndombe » dont le but est d'identifier les synergies existantes d'observation indépendante(OI) du processus FLEGT et celle du processus REDD. La finalité serait d'organiser des missions d'OI qui analyserait simultanément le respect des processus FLEGT et REDD dans la perspective d'améliorer la gouvernance forestière et la qualité des informations disponibles sur la plate-forme MOABI. Cet atelier intervient dans un contexte particulier, marqué par la fin du Projet en décembre 2015, MOABI étant appelé à devenir par la suite



Participants au 4ème consortium MOABI RDC. Photo CN-REDD/ Février 2015

une ONG à part entière avec un siège à Washington (USA) et une représentation à Kinshasa (République Démocratique du Congo).

Deux moments forts ont marqué cette quatrième édition du Consortium MOABI : le lancement du Programme Funding Facility (mécanisme de financement) et la présentation des résultats du premier concours national de cartographie organisé par MOABI RDC. Présenté par le Professeur Raymond LUMBUENAMO, ancien Directeur Général de WWF-RDC, le Programme Funding Facility (PFF) est une nouvelle opportunité pour les jeunes OSC de concevoir et réaliser des projets innovants et profitables pour l'environnement et la communauté. Un certain nombre d'activités éligibles au financement PFF dont l'enveloppe globale est estimée à 60 000\$ ont été présentées. Ces projets portent notamment

sur la conservation et la restauration des écosystèmes, la promotion de la gestion durable, la valorisation des écosystèmes forestiers et l'accroissement de la connaissance et le suivi des écosystèmes forestiers. Au cours de cet atelier, les résultats de la première édition du concours nationale de cartographie MOABI ont été dévoilés. Deux travaux présentés par des étudiants de l'Université de Kinshasa ont été primés. Le premier, œuvre de Timothée Miala Miansa, dans la catégorie carte SIG, porte sur une estimation de la biomasse aérienne dans le lambeau forestier de la concession message de Graal à Kinshasa. Le second, coréalisé par Antoine Mavakala et Léonard Amisi Bin, dans la catégorie carte manuelle, porte sur la localisation des zones communautaires dans le secteur d'Ekonda (Bikoro) dans la province de l'Equateur.

Arrêt sur image : Ibi, des habitats décents pour les villageois



Habitat modèle du projet Ibi-Village dans le Plateau des Bateke

Pour de plus amples informations

Coordination Nationale REDD - MECNT

Adresse : Concession COTEX, Commune de Ngaliema, Kinshasa
Tél : (+243) 99 99 95 462 - (+243) 81 00 00 819 – (+243) 81 35 67 842
E-mail : iec.cnredd@gmail.com, cnredd.rdc@gmail.com

